

Cette brochure est réalisée par le réseau européen d'Histoire CLIOHnet 2 "Consolidating Links and Innovative Overviews for a New History Agenda for a Growing Europe" (Consolidation des liens et panorama innovant pour un nouveau programme d'Histoire pour une Europe grandissante) et panorama innovant pour un nouveau programme d'Histoire pour une Europe grandissante), un réseau thématique Erasmus soutenu par la Commission à travers l'action Sostrate avec le réseau d'excellence CLIOHRES, net du 6^{ème} programme cadre, et le groupe d'historiens du projet "Tuning Educational Structures in Europe" (pour une convergence des structures éducatives en Europe). Le contenu n'engage que la responsabilité des auteurs, et la Commission européenne ne saurait en être tenue pour responsable. Ce guide de poche peut être téléchargé à partir de www.clloh.net. La version en ligne contient des liens utiles pour de plus amples informations.

La traduction en français a été réalisée par Jean-Luc Lamboley, historien membre des réseaux CLIOHnet et CLIOHRES et du projet Tuning. Cette traduction n'engage que la responsabilité de son auteur.

- ☒ 1. Y'a-t-il un besoin? Déterminer, en consultant les partenaires, s'il y a vraiment un besoin pour le programme d'études proposé.
- ☒ 2. Définir le profil du diplôme et les compétences clés. Déterminer quelles compétences sont réellement utiles pour l'insertion professionnelle, la culture personnelle, la citoyenneté (voir la liste à l'intérieur de ce guide).
- ☒ 3. Définir les acquis de formation en indiquant les compétences les plus importantes (choisir environ 10 compétences clés en faisant référence aux indicateurs de niveau de cycle qui se trouvent à l'intérieur de ce guide).
- ☒ 4. Décider de "modulariser" ou non (les crédits ECTS peuvent être affectés aux U.E de façon aléatoire, ou bien correspondre à un nombre déterminé, par exemple 5 ou un multiple; dans ce cas le système est "modularisé").
- ☒ 5. Définir les acquis de formation et les compétences pour chaque module ou U.E (on pourra s'aider de la liste des compétences à l'intérieur de ce guide).
- ☒ 6. Voir comment ces compétences peuvent être le mieux acquises et évaluées en variant les approches d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation.
- ☒ 7. Vérifier que toutes les compétences génériques et disciplinaires clés ont bien été prises en compte.
- ☒ 8. Décrire le programme et les U.E en indiquant les acquis de formation en termes de compétences.
- ☒ 9. Vérifier que l'ensemble est cohérent et bien équilibré.
- ☒ 10. Mettre en œuvre, surveiller et améliorer.

Dix étapes pour concevoir de nouveaux programmes ou améliorer ceux qui existent



Un guide de poche

pour concevoir des
maquettes de qualité pour les

PROGRAMMES d'HISTOIRE

dans le cadre du processus de Bologne



Le projet Tuning a donné l'opportunité à des universitaires provenant de tous les pays de l'U.E d'élaborer des directives et des points de référence consensuels pour un grand nombre de matières ou disciplines. Le groupe de la discipline Histoire, qui a travaillé avec le Réseau Thématique d'Histoire, a impliqué plus de 3000 universitaires, employeurs et étudiants pour élaborer les directives et points de référence en Histoire.

Quels outils sont disponibles?

Ce dont sont responsables les Ministres, c'est de s'assurer que le cadre réglementaire de leur pays autorise et encourage les Universités à appliquer les réformes de Bologne. Toutefois, la conception et la mise en œuvre des nouveaux programmes est de la responsabilité des universités, à savoir l'administration de l'enseignement supérieur, et les équipes universitaires avec les étudiants. Le projet "Tuning Educational Structures in Europe" (pour un convergence des structures éducatives en Europe) se fonde sur le principe qu'en dernière analyse ce sont les professeurs, les étudiants et les équipes administratives des universités qui peuvent véritablement "mettre en œuvre Bologne" de façon significative car concrète.

Qui met en œuvre "Bologne"?

Le processus de Bologne privilégie les acquis. Il place au centre l'étudiant, les besoins de l'étudiant et l'expérience des processus d'apprentissage, plutôt que l'enseignant(e) qui compte toujours sur la structure traditionnelle privilégiant les apports. Il fournit des directives générales permettant aux universités des 45 pays du processus de Bologne de communiquer dans un langage commun, et de partager les mêmes structures de base (cycles, crédits, procédures de suivi de qualité). Cela rend possible aux étudiants de voir leur travail reconnu dans d'autres pays aussi bien qu'à l'intérieur du leur. En fait, Bologne signifie Qualité, Transparence, Reconnaissance et insertion professionnelle, - et pas seulement mobilité!

Pourquoi appliquer "Bologne"?

Après le début marqué par la déclaration signée à Bologne en 1999, les Ministres de l'Education des pays signataires (45 aujourd'hui) se rencontrent tous les deux ans pour faire le point sur ce qui a été accompli et sur ce qui reste encore à faire pour rendre comparables, compatibles et transparents les systèmes d'enseignement supérieur de tous leurs pays. Entre les rencontres des Ministres, des activités ont lieu (séminaires et manifestations organisés par le "groupe de suivi de Bologne", les experts de Bologne, les conférences des Présidents d'université) afin d'examiner des problèmes spécifiques et de préparer la prochaine rencontre ministérielle.

Questions fréquemment (ou peu fréquemment) posées

Qu'est ce que signifie dans la pratique "placer l'étudiant au centre"?

Cela signifie qu'il faut utiliser les immenses capacités des universités et des institutions d'enseignement supérieur européennes pour organiser les processus de formation en gardant un œil sur les compétences (connaissances, compréhension, aptitudes et capacités) dont l'étudiant aura besoin pour une vie personnelle et professionnelle réussie. Cela signifie utiliser les crédits ECTS - qui sont fondés sur la charge de travail de l'étudiant mesurée en heures - afin d'utiliser le temps de travail de l'étudiant de la façon la plus efficace possible.

Quelle aide peuvent fournir CLIOHnet/CLIOHRES et Tuning?

Avant tout, ils fournissent de l'information et des directives consensuelles. Par ailleurs, ils mettent en ligne des outils d'évaluation de la qualité et des exemples de bonne pratique; des sessions d'information, des ateliers et des visites de sites peuvent être organisés à la demande.

Qu'est ce que l'EQF (European Qualification Framework) pour l'enseignement supérieur?

Le Cadre Européen de Certification pour l'enseignement supérieur décrit de façon très générale ce qu'un étudiant doit savoir, comprendre, et être capable de communiquer à la fin de chaque cycle. Cette description est fondée sur ce qu'on appelle les "descripteurs de Dublin"; on demande maintenant aux pays de créer leur propre version nationale (NQF = National Qualification Framework) et des versions "sectorielles" c'est-à-dire appliquées à chaque matière ou discipline comme l'Histoire.

Que sont les "descripteurs de Dublin"?

Ce sont des descriptions très générales de ce que les étudiants doivent savoir, connaître et être capables de communiquer à la fin de chaque cycle.

Comment les descripteurs de niveau de cycle en Histoire s'articulent-ils avec eux?

Les descripteurs en Histoire sont compatibles avec les descripteurs de Dublin, mais ils sont spécifiques à l'histoire.

Est-ce que tous les programmes d'Histoire en Europe se ressembleront?

Non, absolument pas! La diversité est la seule caractéristique la plus importante de tous les programmes d'histoire européens. Cependant, en appliquant des directives et des points de références consensuels, les programmes deviendront transparents, c'est-à-dire compréhensibles pour d'autres; ainsi leur qualité et leur utilité pour les étudiants augmenteront.

Est-ce que d'autres pays et continents sont impliqués?

Oui, 18 pays du projet "Tuning Amérique Latine" ont mené le même travail en établissant des directives et des points de référence pour l'Histoire; la Russie, l'Inde, le Pakistan, les pays d'Asie centrale font de même ou s'apprêtent à le faire dans un avenir proche.

DESCRIPTEURS DE NIVEAU DE CYCLE EN HISTOIRE

Objectifs généraux de toute U.E ou programme en Histoire:

Tout cours ou programme devrait permettre à l'étudiant (autant que possible dans le temps imparti) de replacer la réalité dans une perspective historique. Le contenu de cette formation devrait permettre d'acquiescer ou d'expérimenter :

1. Un regard critique sur le passé humain, et la prise de conscience que ce passé affecte notre présent et notre futur, ainsi que la perception que nous en avons.
2. La compréhension et le respect de points de vue forgés dans différents contextes historiques.
3. Une idée générale du cadre chronologique des principales périodes et événements de l'histoire.
4. Un contact direct avec le métier d'historien, c'est-à-dire, même si c'est dans un contexte limité, un contact avec des sources primaires et des textes produits par des historiens professionnels dans le cadre de leurs recherches.

Programmes de premier cycle d'Histoire (Licence):

Les objectifs généraux restent les mêmes que les précédents. En plus, un(e) étudiant(e) titulaire de la licence d'Histoire devrait:

1. Avoir une connaissance générale portant sur les méthodologies, outils et problèmes de toutes les grandes périodes chronologiques qui divisent normalement l'Histoire, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, de façon à pouvoir s'y orienter.
2. Avoir une connaissance spécifique d'au moins une de ces grandes périodes, ou d'un thème historique traité dans une perspective diachronique.
3. Etre conscient(e) de la façon dont les centres d'intérêt en histoire, les concepts et les problématiques changent avec le temps, et comment les débats historiques sont liés aux enjeux politiques et culturels de chaque époque.
4. Avoir montré sa capacité à réaliser et présenter sous une forme orale et écrite, selon les règles de la discipline, un petit travail de recherche qui prouve sa capacité à recueillir des informations bibliographiques et des sources primaires, et à les utiliser pour aborder un problème historique.

Programmes de deuxième cycle d'Histoire (Master):

Un(e) étudiant(e) titulaire d'un Master d'Histoire devrait avoir acquis à un niveau raisonnable les qualités, aptitudes et compétences disciplinaires listées ci-dessus. Il/elle aura par ailleurs progressé par rapport aux niveaux atteints en premier cycle de façon à:

1. Avoir une connaissance spécifique, ample, détaillée et bien à jour d'au moins une des grandes périodes qui divisent normalement l'Histoire, y compris des différentes approches méthodologiques et des orientations historiographiques qui s'y rattachent.
2. Etre familier avec les méthodes comparatives - spatiales, chronologiques et thématiques - utilisées par la recherche en histoire.
3. Avoir montré sa capacité à concevoir, mener à terme, et présenter sous une forme écrite et orale, selon les règles de la discipline, un travail scientifique contribuant à faire progresser les connaissances, et portant sur un problème historiquement significatif.

PROFESSIONS OUVERTES AUX DIPLOMÉS EN HISTOIRE

Une licence d'Histoire ouvre à des emplois dans presque toutes les activités de service et de communications : services publics, administration locale et régionale, gestion des ressources humaines, journalisme, organismes internationaux, tourisme, gestion et valorisation du patrimoine culturel sous toutes ses formes y compris les archives, musées, et bibliothèques.

Un master en Histoire selon les spécificités propres aux systèmes nationaux d'organisation des études, peut donner accès aux emplois dans l'enseignement secondaire et même supérieur. Il donne aussi une bonne base pour accéder à de plus hauts postes de responsabilité dans tous les secteurs mentionnés pour le premier cycle.

Un doctorat en Histoire permet d'accéder à l'enseignement supérieur et à la recherche, même si, en pratique, beaucoup de docteurs enseignent dans le secondaire ou acceptent d'autres formes d'embauche.

ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE, ÉVALUATION

L'acquisition de chaque compétence suppose chaque fois une stratégie adaptée. CLIOHnet2-Tuning préconise de multiplier et de varier les méthodes (séminaires, cours magistraux, travaux dirigés, apprentissage fondé sur les études de cas, rapports écrits et oraux, recherche autonome ou guidée) pour former aux compétences nécessaires. Les critères d'évaluation doivent être explicites et visent à s'assurer que l'étudiant(e) possède bien les compétences attendues.

On appelle "compétences" tout ce qu'un étudiant sait, comprend et est capable de faire. L'objectif de tout processus de formation est de faire acquiescer (enseignement) et d'acquiescer (apprentissage) ces compétences.

COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANTS EN HISTOIRE

L'insertion professionnelle et la formation citoyenne requièrent des compétences qui ne sont pas toujours prises en compte par le monde universitaire. Elles comprennent des "compétences instrumentales" telle que la capacité d'analyse et de synthèse, la capacité à gérer l'information, la capacité à résoudre des problèmes; des "compétences relationnelles" telle que la capacité de travailler en équipe, les qualités relationnelles; et l'appréciation de la diversité et de la multi culturalité; et des "compétences systémiques" telle que les aptitudes à la recherche, la créativité, les capacités à apprendre. Les étudiants en histoire sont particulièrement bien placés pour acquiescer, entre autres, les capacités à gérer l'information, et la capacité d'analyse et de synthèse, autant d'aptitudes qui sont très importantes dans presque tous les secteurs d'emploi. Ils savent aussi écrire et communiquer efficacement.

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES POUR LES ÉTUDIANTS EN HISTOIRE

Cette liste aide à choisir ce qui est utile pour vos étudiant(e)s, et à définir quelles compétences devraient être acquiesces dans chaque programme de formation, chaque cycle, et chaque U.E. Aucun(e) étudiant(e) ne les acquiesce toutes! Et il se peut que vos étudiant(e)s en acquiescent qui ne sont pas présentes dans la liste.

1. Vision critique des relations entre les événements ou les processus actuels et le passé.
2. Conscience des différences de perspective historique en fonction des périodes et des contextes.
3. Conscience et respect des points de vue émanant de contextes nationaux ou culturels étrangers.
4. Conscience de la nature évolutive de la recherche et des débats en Histoire.
5. Connaissance du cadre chronologique général du passé.
6. Connaissance des problèmes et thématiques qui sont aujourd'hui l'objet de débats historiques.
7. Connaissance détaillée d'une ou plus des périodes spécifiques du passé.
8. Capacité à communiquer oralement dans sa langue maternelle en utilisant la terminologie et les techniques en vigueur dans le métier d'historien.
9. Capacité à communiquer oralement dans des langues étrangères en utilisant la terminologie et les techniques en vigueur dans le métier d'historien.
10. Capacité à lire des textes scientifiques ou des documents originaux dans sa langue maternelle, de résumer ou transcrire et cataloguer correctement l'information.
11. Capacité à lire des textes scientifiques ou des documents originaux en langue étrangère, de résumer ou transcrire et cataloguer correctement l'information.
12. Capacité d'écrire dans sa langue maternelle en utilisant correctement les différentes règles d'écriture en histoire.
13. Capacité à écrire dans des langues étrangères en utilisant correctement les différentes règles d'écriture en histoire.
14. Connaissance et maîtrise des instruments de recueil d'informations comme les répertoires bibliographiques, les inventaires d'archives, les références électroniques.
15. Connaissance et maîtrise des outils spécifiques nécessaires à l'étude de documents d'époques particulières (épigraphie, paléographie etc...).
16. Capacité à utiliser un ordinateur et les ressources internet, ainsi que les techniques d'élaboration de données historiques (statistiques, cartographie, bases de données etc...).
17. Connaissance des langues anciennes.
18. Connaissance de l'histoire locale.
19. Connaissance de sa propre histoire nationale.
20. Connaissance de l'histoire de l'Europe dans une perspective comparative.
21. Connaissance de l'histoire de l'intégration européenne.
22. Connaissance de l'histoire mondiale.
23. Connaissance et maîtrise des outils des autres sciences humaines (critique littéraire, histoire des langues, histoire de l'art, archéologie, anthropologie, droit, sociologie, philosophie etc...).
24. Connaissance des méthodes et problématiques des différentes branches de la recherche historique (histoire économique, sociale, politique, des genres etc...).
25. Capacité à définir des thèmes de recherches aptes à contribuer au progrès des connaissances et aux débats d'historiens.
26. Capacité à identifier et utiliser avec pertinence des sources d'information (bibliographies, documents, témoignages oraux etc.) pour un projet de recherche.
27. Capacité à organiser de façon cohérente une masse complexe d'informations historiques.
28. Capacité à rédiger sous forme discursive des résultats de recherche selon les règles de la discipline.
29. Capacité à commenter, annoter ou éditer correctement des textes et documents selon les règles critiques de la discipline.
30. Connaissance de la didactique de l'Histoire

Les crédits ECTS (European Credit Transfer System) mesurent le temps dont un étudiant "normal" a besoin pour accomplir tout le travail lié à une U.E particulière, qu'il s'agisse du travail personnel à la maison ou en bibliothèque, des heures de présence en cours ou partout ailleurs. 1 crédit ECTS représente de 25 à 30 h de travail étudiant. Normalement le premier cycle = 180 crédits ; le second cycle = 120 crédits. Le temps de travail est celui nécessaire à l'acquisition des compétences.